



Les brèves du RECA 2022 / n°3

Cela se passe dans les pays voisins

Sélection : Equipe technique RECA / 16 Avril 2022

Ce bulletin présente des informations sélectionnées par l'équipe techniques du RECA dans la presse ou dans des bulletins. Les sources sont données à la fin.

Au sommaire :

- Nigeria : la filière oignon se dote de nouveaux sacs de conditionnement pour réduire les pertes post-récolte.
- Nigeria : Mobkilishi introduit le kilishi, un snack traditionnel africain, dans la modernité.
- Face à la crise des engrais, le Burkina Faso se félicite de sa Centrale d'approvisionnement.
- Sénégal : une usine de déshydratation d'oignons de 13 millions d'euros sera construite à Saint-Louis.
- Nigeria : l'Association des minotiers installera des centres d'achat de blé dans 15 Etats.
- Nigeria : les négociants d'intrants appellent les fabricants d'urée à vendre localement 35 % de leur production
- Après le coton, le niébé, le Nigeria mise sur le maïs OGM.
- Le Burkina Faso interdit l'exportation de farines de mil, maïs et sorgho.
- Le retour orchestré des condiments locaux au Sénégal.
- La demande de gomme arabique en hausse de 10,65% sur janvier-août 2021.
- Recherche : Le poulet made in Togo dans les starting-blocks.
- 2022, Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales.



Nigeria : la filière oignon se dote de nouveaux sacs de conditionnement pour réduire les pertes post-récolte.

Au Nigeria, la filière oignon s'est engagée dans la lutte contre les pertes post-récolte. L'Association nationale des producteurs, transformateurs et commerçants du bulbe (NOPPMAN) vient en effet de rendre disponibles de nouveaux sacs de conditionnement au profit de ses membres.

Ces sacs en filet remplaceront ceux fabriqués en jute et en nylon utilisés jusqu'ici par les acteurs de l'industrie. Ils permettront de réduire la chaleur au niveau du produit et de ralentir sa dégradation. Cette initiative a aussi pour objectif d'uniformiser le conditionnement des oignons sur le territoire et de promouvoir une image de marque du produit pour commercialiser l'oignon à l'international sous un nom et un emballage uniques.

Source : Agence Ecofin - 9 décembre 2021



Nigeria : Mobkilishi introduit le kilishi, un snack traditionnel africain, dans la modernité.

En 2019, Oladapo Olayinka un jeune nigérian a lancé sa société dénommée Mobkilishi, avec pour projet, **rendre facilement accessible, le « Kilishi »**, un snack traditionnel africain, fait à base de viande de bœuf séchée, et de fines épices locales.

Le Kilishi existe depuis longtemps sur les marchés africains, mais avec le développement des villes, il est devenu de plus en plus difficile pour ses consommateurs de s'en procurer. Olayinka a vu dans cette complexité une opportunité, et a mis sur pied un processus tout simple au départ, qui permet à ceux qui en ont besoin, de le commander sur une plateforme digitale.

Mobkilishi a aujourd'hui créé un label qui garantit un « snack sain » et certifié conforme aux exigences de la religion musulmane. " Nous avons un profil de goût appelé "sucré et épicé" qui rend nos Kilishi plus distincts des autres marques existantes. Nous utilisons également la recette traditionnelle et sommes authentiques, ce qui nous distingue de nos concurrents." Le succès de l'initiative a permis à son promoteur d'étendre son business au-delà des frontières du Nigeria, en direction de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

Pour garantir une fourniture durable de la viande utilisée lors de la production, l'entreprise a conclu un partenariat avec un certain nombre de bouchers locaux, créant ainsi une chaîne de valeur formalisée sur le secteur de la viande de bœuf. Le projet rencontre toutefois des défis et seulement 3 000 paquets sont actuellement vendus tous les mois, mais l'entreprise s'est fixé un objectif d'atteindre les 10 000 paquets par mois d'ici la fin de l'année 2022,

La production du Kilishi se pratique également dans plusieurs pays en Afrique, comme au Niger, au Sénégal et même au Cameroun. Mais, la particularité avec les produits de Mobkilishi, c'est que la commercialisation a été structurée dans le cadre d'une chaîne de valeur, formalisée, et qui place la qualité et la stratégie marketing au cœur du processus, au contraire des ventes à l'étalage auxquels on assiste souvent.

Source : Agence Ecofin - 13 avril 2022



Face à la crise des engrais, le Burkina Faso se félicite de sa Centrale d'approvisionnement.

Alors que le monde entier s'inquiète de son approvisionnement adéquat en engrais, le Burkina Faso se félicite d'avoir mis en place en juin 2020 la **Centrale d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles (CAIMA)**. Ses installations de stockage sont situées à Balkuy dans la province de Kadiogo, près de Ouagadougou.

La CAIMA regroupe l'Etat et des associations de producteurs avec pour mission de « contribuer à assurer l'approvisionnement régulier du pays en intrants et matériels agricoles tant en quantité qu'en qualité et à un prix compétitif », rappelle lefaso.net. Auparavant, les commerçants se procuraient ces intrants dans les pays voisins mais cette structure devrait permettre de mieux gérer l'offre avec des produits de qualité.

La CAIMA serait déjà opérationnelle avec l'acquisition d'intrants pour préparer la campagne agricole humide 2022/23.

« Cette année 2022, nous avons décidé d'accompagner la CAIMA afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans le secteur agro-pastoral. L'idée c'est d'avoir des stocks conséquents. Quand on a la possibilité de commander en grande quantité, cela permet d'avoir des sacs à un prix acceptable », a déclaré le ministre. Aujourd'hui, dans les boutiques, le sac d'engrais se négocie à plus de 30 000 F.CFA. Avec cette opération, nous allons réussir à avoir des prix acceptables pour les producteurs pour qu'ils puissent rentabiliser », a-t-il précisé, selon lefaso.net.

Pour 2022, la CAIMA s'est fixée pour objectif de disposer de près de 200 000 t de NPK et plus de 100 000 t d'urée. On ne connaît pas encore le prix auquel ces intrants seront vendus aux producteurs.

Source : *COMMODAFRICA* - 13 avril 2022

Sénégal : une usine de déshydratation d'oignons de 13 millions d'euros sera construite à Saint-Louis



Au Sénégal, la Société Africaine d'Ingrédients (SAF Ingrédients) a prévu la construction d'une usine de production d'oignons déshydratés à Saint-Louis. L'unité sera la première d'Afrique subsaharienne et la seconde du continent africain.

D'un coût de 13 millions d'euros (8,5 milliards F.CFA), elle sera financée conjointement par la Société financière internationale (SFI) et le Fonds d'investissement pour l'agriculture et le commerce en Afrique (AATIF) sous forme de crédits.

L'usine devrait produire annuellement 5 000 tonnes d'oignons déshydratés [Note du RECA : 1 kg d'oignon déshydraté est préparé à partir de 12 kg d'oignons frais, cela correspond à **environ 60 000 tonnes d'oignons frais**]. Une partie de cette production sera exportée vers l'Europe où la poudre d'oignon séché est recherchée notamment dans l'assaisonnement des soupes et des sauces. Elle dépendra pour son approvisionnement en oignons frais d'un réseau de fournisseurs locaux et aussi d'une exploitation propre de 750 hectares.

Pour rappel, l'oignon est la première culture maraîchère du Sénégal et occupe plus de 5 000 hectares. La production du bulbe s'élève en moyenne à 400 000 tonnes par an.

Source : *Agence Ecofin* - 15 octobre 2020



Nigeria : l'Association des minotiers installera des centres d'achat de blé dans 15 Etats.

Au Nigeria, l'Association nationale des minotiers (FMAN) implantera des **centres d'achat de blé** dans 15 Etats du pays.

L'initiative permettra à la FMAN de s'approvisionner en céréales auprès de 150 000 exploitants. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme « Anchor Borrowers Scheme (ABP) » mis en œuvre par la Banque centrale (CBN). L'institution financière a déjà débloqué 41 milliards de nairas pour appuyer les producteurs durant la saison 2021/2022 ayant débuté en décembre dernier.

Source : *Agence Ecofin* - 8 février 2022

Nigeria : les négociants d'intrants appellent les fabricants d'urée à vendre localement 35 % de leur production.



Au Nigeria, l'industrie des engrais a bénéficié de nombreux investissements qui a permis au pays de gagner le statut d'exportateur d'urée.

Paradoxalement, les acteurs locaux souffrent d'un manque de disponibilité du produit. C'est pourquoi, l'Association des distributeurs d'intrants agricoles (NAIDA) plaide pour la réservation par les fabricants d'urée, de 35 % de leur production au profit du marché local. Cette demande intervient dans un contexte où le prix de vente de l'engrais atteint des sommets en raison de sa faible disponibilité. Selon la NAIDA, le sac de 50 kg d'urée s'échange actuellement en moyenne à 18 000 nairas (25 000 F) contre 5 500 nairas (7 700 F) il y a deux ans.

Pour l'association, cette situation est principalement liée à la priorité accordée à l'exportation par les principaux producteurs d'urée du pays à savoir Dangote Fertilizer, Notore et Indorama.

Dans le pays qui est le second marché des engrais en Afrique subsaharienne derrière l'Afrique du Sud, le niveau d'utilisation par hectare reste encore faible. Selon les données de la FAO, la consommation atteignait en 2018, 16,6 kg par ha contre une moyenne de 25 kg par ha pour l'ensemble du continent. Ce chiffre est également inférieur à celui de certains pays de la sous-région ouest-africaine comme le Sénégal (21,7 kg) et le Ghana (18,7 kg).

Source : Agence Ecofin - 11 février 2022



Après le coton, le niébé, le Nigeria mise sur le maïs OGM

Le Nigeria va démarrer les essais de performance nationaux pour le maïs OGM dénommé Tela, soit une nouvelle étape pour ce maïs tolérant à la sécheresse et résistant aux insectes (chenille légionnaire et foreurs des tiges), développé par l'Institut de recherche agricole (IAR) de l'Université Ahmadu Bello après la réalisation

des essais en champs confinés.

Les essais de performance nationaux impliqueront 180 agriculteurs sélectionnés au hasard et issus de diverses agroécologies dans dix États du pays. Ils visent à démontrer l'efficacité de la technologie et à montrer l'adaptabilité de la variété, ainsi qu'à générer des données qui faciliteront l'approbation de la culture. La conclusion réussie des essais ouvrira la voie à une évaluation plus approfondie par le Comité national de diffusion des variétés avant que les semences ne soient commercialisées **pour être semées au cours de la saison 2023.**

Le projet de maïs Tela est une collaboration qui réunit l'African Agricultural Technology Foundation (AATF), Bayer, le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) et les systèmes nationaux de recherche agricole de sept pays, dont l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Kenya, le Mozambique, le Nigéria, l'Ouganda et la Tanzanie. Des essais réussis ont été menés au Mozambique, en Ouganda, en Tanzanie et au Kenya. Les agriculteurs cultivent déjà du maïs Tela en Afrique du Sud.

Source : COMMODAFRICA - 14 avril 2022

Le Burkina Faso interdit l'exportation de farines de mil, maïs et sorgho.

Le gouvernement du Burkina Faso tente de faire face à la flambée des prix. Hier, il a annoncé par communiqué suspendre l'exportation de la farine de mil, de maïs et de sorgho. Le ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises étend ainsi à la farine l'interdiction faite en décembre 2021 d'exporter les céréales mil, maïs, sorgho et niébé.

D'autre part, l'administration rappelle « à tous les acteurs de la chaîne d'exportation, la suspension de la délivrance des autorisations spéciales d'exportation des céréales ».

Source : *COMMODAFRICA* - 24 février 2022



Le retour orchestré des condiments locaux au Sénégal.

Suite à la décision du gouvernement du Sénégal d'augmenter de 25% la taxe sur les bouillons-cubes et cubes alimentaires, les Sénégalais pourraient bien revenir à l'utilisation de condiments locaux comme le sumbala, le datou, l'ail frais, l'oignon frais, le piment.

En effet, rappelons que dans la loi de finances rectificative 2021, le gouvernement du Sénégal a décidé le 3 juin de **taxer à 25% les bouillons alimentaires. Une mesure « historique » de santé publique** mais aussi, sans aucun doute, de santé financière, cette hausse de taxation devant générer plus de F.CFA 25 milliards (€ 38 millions).

Cette mesure touchera tous les cubes alimentaires, qu'ils soient importés ou fabriqués localement, mais aussi quelle que soit leur composition. » Les "Maggi", "Jumbo", "Hadja", "Nokoss", "Joker", "Tem Tem" ...

C'est surtout l'aspect santé qui est mis en avant : tous les cubes contiennent des quantités de protéines, de sucres et de graisses faibles mais, des quantités très importantes de sel. En Afrique, les cubes pèsent autour de 12g et contiennent 8g de sel, soit 1,6 fois l'apport journalier maximum recommandé par l'Organisation mondiale de la santé. Ces taxations sont très importantes pour faire évoluer réellement la qualité nutritionnelle des produits vendus par les industriels et peut-être changer les pratiques des consommateurs pour aller vers les condiments locaux, ce qui, en outre, dynamisera ces filières.

Source : *COMMODAFRICA* – 26 juillet 2021



La demande de gomme arabique en hausse de 10,65% sur janvier-août 2021

La demande des trois premiers importateurs mondiaux de gomme arabique – la France, l'Inde et les Etats-Unis - a progressé de 10,65% sur les huit premiers mois de l'année 2021 par rapport à la même période en 2020, selon les statistiques douanières données par le spécialiste n'kalô. Elles ont totalisé 2 938 tonnes de janvier à août 2021.

Toutefois, les importations du premier importateur mondial, la France, chutent de 4% mais elles progressent de 37% en Inde et de 8% aux Etats-Unis.



Recherche : le poulet made in Togo dans les starting-blocks.

A l'instar du Wassachiè malien, du Goliath béninois ou encore le Faso du Burkina, le Togo est en bonne marche pour développer le poulet togolais. Un poulet qui sera caractérisé par une croissance rapide et une capacité à mieux valoriser l'aliment pour produire la viande.

C'est l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) qui travaille sur ce futur poulet après des résultats concluants réalisés en 2019 à la station d'Avétonou sur le croisement entre les poulets de génotypes Faso, originaires du Burkina-Faso et les souches exotiques de génotypes Sasso fournis par Hendrix Genetics, France.

« Grâce à une étude réalisée en 2019, nous nous sommes rendus compte que ce type de croisement est un outil d'amélioration génétique qui permet non seulement d'aboutir à des hybrides performants. Actuellement, nous avons au niveau de la station d'Avétonou initié la sélection des poulets locaux du Togo qui représente la première étape pour aboutir à ce "poulet togolais" », explique Abidi Bilalissi, spécialiste en génétique animale et chercheur à l'ITRA.

Source : *COMMODAFRICA* – 10 janvier 2022



2022, Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales.

2022 est l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales

(IYAFA 2022) avec à la clef un Plan d'action mondial, a déclaré les Nations Unies. Deux organes coordonnent la supervision et la gestion de cette Année internationale : le Secrétariat de la FAO et le Comité directeur international composé de représentants des Etats et d'un certain nombre d'organisations du système des Nations Unies, d'organisations de la société civile, d'organismes de recherche et d'organisations non gouvernementales.

Parmi ceux-ci se trouveront, bien entendu, les ministères de la pêche des différents pays d'Afrique de l'Ouest mais aussi divers organismes dédiés dont la Confédération africaine des organisations professionnelles de pêche artisanale (CAOPA). L'objectif de la célébration de l'IYAFA 2022 est double : l'Année vise à attirer l'attention du monde entier sur le rôle que jouent les petits pêcheurs, les aquaculteurs et les ouvriers du secteur de la pêche dans la sécurité alimentaire et la nutrition, l'éradication de la pauvreté et l'utilisation durable des ressources naturelles - renforçant ainsi la compréhension et l'action mondiales pour les soutenir.

Les sources utilisées :

- L'agence Ecofin est une agence d'information économique africaine, créée en décembre 2010
<https://www.agenceecofin.com/>
- Commodafrica : Agro Agri Afrique de l'Ouest
<http://www.commodafrica.com/>